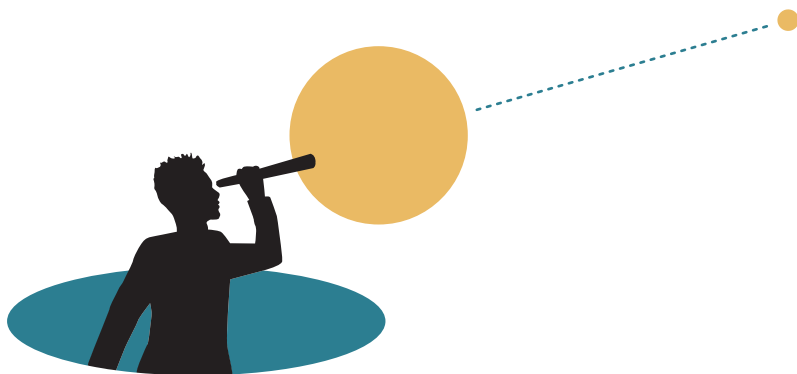




« Pour l'accueil des  
réfugiés et leur insertion  
socioprofessionnelle » »





POLARIS<sup>14</sup> EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL QUI AGIT POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES EN FRANCE. FONDÉE EN 2018 SOUS LE NOM "LIGHT TOWARDS FUTURE" PUIS "ASSOCIATION LTF", ELLE DEVIENT POLARIS<sup>14</sup> EN SEPTEMBRE 2023.

LE NOM POLARIS EST L'ACRONYME DE "POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS ET LEUR INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE". DE PLUS, CE NOM FAIT SURTOUT RÉFÉRENCE À L'ÉTOILE POLAIRE, ÉTOILE QUI, EN NAVIGATION, SERT DE POINT DE REPÈRE ET INDIQUE LE NORD ; ELLE ORIENTE, ELLE GUIDE VERS UNE DESTINATION. LE NUMÉRO 14, QUANT À LUI, FAIT RÉFÉRENCE À L'ARTICLE 14 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE 1948 QUI INDIQUE QUE "DEVANT LA PERSÉCUTION, TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE CHERCHER ASILE ET DE BÉNÉFICIER DE L'ASILE EN D'AUTRES PAYS".

### Un constat

Partant du constat que les personnes réfugiées font face à des difficultés dans leur insertion professionnelle et qu'il existe de multiples solutions permettant de renforcer et de fluidifier les parcours d'insertion, l'association Polaris<sup>14</sup> a mis en place un parcours d'accompagnement socioprofessionnel composé à la fois d'ateliers collectifs, de cours de français et d'un accompagnement individuel. L'ensemble de ce parcours permet alors d'avancer dans la construction de projet professionnel.

### Un positionnement innovant

Le positionnement de nos actions dans le parcours d'intégration des personnes réfugiées est unique dans l'écosystème de l'accueil et de l'intégration.

Agir pendant la demande d'asile accélère significativement les parcours d'intégration des personnes accompagnées résidant dans les départements d'Île-de-France.

Notre action vise à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées afin qu'elles puissent trouver le plus rapidement possible une activité professionnelle épanouissante, une autonomie financière et une place au sein de la société.

### Un parcours d'accompagnement

Les membres de l'association Polaris<sup>14</sup> animent un parcours d'accompagnement qui débute par un cycle d'ateliers socio-professionnels pour définir et structurer son projet professionnel. Notre action se poursuit par un accompagnement individuel pour faciliter la mise en œuvre du projet.

En parallèle, l'association propose aux participants des cours de français ainsi que des cours d'informatique.

Nous travaillons en coopération avec un écosystème d'acteurs pour créer des synergies et répondre aux besoins de notre public.

## • Notre mission

### Contexte

Dans un contexte où les mouvements migratoires forcés tendent à s'intensifier sur les prochaines décennies, l'association **Polaris<sup>14</sup>** contribue à l'amélioration des conditions d'accueil des personnes fuyant la persécution et cherchant refuge dans un pays sûr.

Les enjeux migratoires sont nombreux, il est indispensable d'agir à l'échelle internationale, nationale et locale pour anticiper ces mouvements migratoires et préparer nos sociétés à accueillir dignement et dans le respect du droit toutes personnes déplacées de force.

### **Vision : pour une société inclusive et solidaire**

Nous défendons l'idée selon laquelle l'amélioration des conditions d'accueil des personnes exilées est nécessaire pour faciliter l'expression de leur potentiel et permettre à la société d'accueil de **s'enrichir sur le plan culturel, intellectuel et économique.**

L'amélioration des conditions d'accueil repose en partie sur un accompagnement bienveillant et efficace des personnes exilées dans l'apprentissage de la langue française, le partage de codes sociaux, culturels et professionnels.

**Sensibiliser, mobiliser et travailler en coopération** avec les acteur.ice.s souhaitant agir en ce sens est un moyen d'action indispensable pour répondre au mieux aux besoins des personnes que nous accompagnons. C'est notre vision d'une société inclusive et solidaire.

### **Mission : faciliter l'intégration des personnes exilées**

L'association Polaris<sup>14</sup> s'est donnée pour mission de faciliter l'intégration des personnes exilées en France en permettant **une insertion professionnelle rapide et durable.** Nous accordons une importance considérable à ce que les personnes accompagnées puissent trouver en France une situation professionnelle à la hauteur de leurs compétences et de leurs ambitions et ainsi **lutter contre le déclassement professionnel.**

L'intégralité de nos actions sont gratuites pour les bénéficiaires et la sélection de candidat se fait sur la base de critères publics afin de garantir une égalité des chances.

En agissant principalement auprès des personnes en procédure de demande d'asile, nous travaillons en amont de l'obtention d'une protection de l'État Français pour renforcer la capacité d'action et l'autonomie de ce public.

Cela à un double impact : **un gain de temps significatif** dans le processus d'intégration mais aussi **un impact réel sur la santé mentale** de ces personnes aux parcours de vie complexes et difficiles.



# Notre parcours d'accompagnement

L'association Polaris<sup>14</sup> propose aux personnes en demande d'asile et bénéficiaires de la protection internationale un accompagnement à visée professionnelle qui s'articule autour de 4 actions principales :

## 1 • Les ateliers socioprofessionnels

Ces ateliers collectifs sont la porte d'entrée dans le parcours d'accompagnement. Il s'agit d'un programme s'étalant sur 10 semaines au cours desquelles les participant.e.s auront un à deux ateliers par semaine. Ces ateliers permettent aux participants d'avancer pas à pas dans la construction de leur projet professionnel.

10

### ATELIERS SOCIOPROFESSIONNELS

1. Présentation de Polaris<sup>14</sup> et des participants
2. Information sur le travail en France
3. Mes expériences, mes compétences
4. Ce qui me correspond
5. Mon projet, mes besoins
6. Ce que je dois faire
7. Gérer mon temps pour passer à l'action
8. Rédiger mon projet professionnel
9. Présenter mon projet professionnel
10. Bilan des ateliers et poursuite de mon projet

5

### ATELIERS PRATIQUES

1. Rechercher un emploi
2. Utiliser le site de Pôle Emploi
3. Faire un CV
4. Rédiger une lettre de motivation
5. Les codes sociaux en entreprise

## Les objectifs de ces ateliers sont multiples

- ☞ Partager des informations clés concernant le travail en France
- ☞ Questionner et faire identifier les expériences, compétences et appétences des participant.e.s
- ☞ Définir un projet professionnel cohérent avec un plan d'action à court et long terme
- ☞ Acquérir des codes professionnels favorisant la réussite dans la mise en œuvre du projet professionnel
- ☞ Faciliter l'autonomie des personnes dans leur parcours vers l'emploi et la formation

Ces ateliers sont animés en binôme par les membres de l'association, en français ou en anglais avec des groupes d'environ 10 participant.e.s, répartis par niveau de langues.

Les animateur.ice.s s'appuient sur une "trame pédagogique" qui détaille les différentes activités de chaque atelier et un "livret participant" est remis aux participants en début de session et qui leur permettra de garder un trace écrite du travail effectué.

Trois sessions de ce programme sont organisées chaque année :

Session 1  
de Février à Avril



Session 2  
de Mai à Juillet



Session 3  
de Octobre à Décembre

## 2 • L'accompagnement individuel

A la suite des ateliers socioprofessionnels, un accompagnement individuel et personnalisé dans le projet professionnel est proposé à l'ensemble des participant.e.s.



**Notre objectif** est d'accompagner les participant.e.s dans la mise en œuvre de leur projet professionnel jusqu'à l'accès à la formation professionnelle ou à un emploi durable.

Cet accompagnement s'effectue par nos chargé.e.s d'insertion qui rencontrent au cas par cas et de manière régulière les personnes accompagnées. Il vise à renforcer l'autonomie des participant.e.s en accordant le temps nécessaire et en laissant la personne faire autant que possible. Adapté aux projets et besoins de chacun.e, les actions effectuées dans le cadre de cet accompagnement sont nombreuses et diverses :

### DÉFINITION DU PROJET PROFESSIONNEL

Recherches d'informations  
Identification des besoins et création d'un plan d'actions à court / moyen / long terme  
Rencontre avec des professionnel.le.s et visites d'entreprises  
Immersion en entreprises

### DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Mise à disposition d'outils de formation gratuits  
Candidature en centre de formation ou à l'université  
Orientation vers des cours de français

### MISE EN LIEN AVEC LES ACTEURS DE L'INSERTION

Candidatures en entreprise d'insertion ou vers des programmes de formation dédiés  
Orientation vers les acteurs du Service Public de l'Emploi  
Aide à l'inscription Pôle Emploi, accompagnement lors des rendez-vous

### RECHERCHE D'EMPLOI

Création de CV et rédaction de lettre de motivation  
Conseil pour l'identification d'offres d'emploi et l'envoi de candidature  
Suivi et relance des candidatures  
Préparation à des entretiens de recrutement



### 3 • Les ateliers linguistiques

La maîtrise de la langue française est un prérequis indispensable dans l'insertion professionnelle des personnes réfugiées. Lever ce frein le plus rapidement possible est un vecteur de réussite considérable dans la mise en œuvre d'un projet professionnel. Polaris<sup>14</sup> développe des programmes d'apprentissage du français à destination des participant.e.s accompagnés.e.s sur plan professionnel ayant une faible maîtrise du français pour permettre d'atteindre le plus rapidement possible les niveaux A1 puis A2.

#### Les cours de FLE (Français Langue Etrangère)

- Niveau A1 / A2.
- Des groupes de 10 participant.e.s maximum animés par un binôme d'enseignant.e.s.
- Les outils : une "trame pédagogique" et un "livret participant" élaborés par les membres de l'association.



**L'objectif :** acquérir les bases grammaticales et du vocabulaire, être à l'aise pour s'exprimer à l'oral dans des situations de la vie courante.

#### Le programme FVP (Français à Visée Professionnelle)

- Niveau A1 / A2.
- Des groupes de 10 participant.e.s maximum animés par un binôme d'enseignant.e.s.
- Les outils : une "trame pédagogique" basée sur l'utilisation d'une méthode de Français à Visée Professionnelle, un "livret participant" élaboré par les membres de l'association.



**L'objectif :** lever le plus rapidement possible le frein linguistique pour démarrer une recherche d'emploi ou préparer une entrée en formation (public bénéficiaire de la protection internationale).

#### Les ateliers conversationnels

Ateliers optionnels dédiés à des personnes en cours d'apprentissage du français, tous niveaux confondus.



**L'objectif :** un moment dédié exclusivement à la pratique du français à l'oral dans un cadre bienveillant.

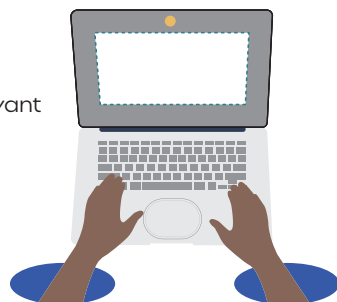
### 4 • Les ateliers numériques

Nos ateliers sur mesures sont destinés aux personnes ayant des difficultés à utiliser un ordinateur.

Ils permettent de :

- Développer leur autonomie
- Faciliter leur pro-activité

L'association met à disposition des ordinateurs et utilise la plateforme [www.lesbonsclics.fr](http://www.lesbonsclics.fr).



## ↳ L'impact de nos actions

Après 4 ans d'activité, plus de 500 personnes rencontrées, des centaines d'ateliers animés et de nombreuses fin de parcours positives nous sommes en capacité de rendre compte de l'impact de nos actions. Nous travaillons désormais à la mise en place d'une mesure d'impact faite de données consolidées permettant d'évaluer de manière chiffrée et objective l'impact engendré par nos actions.

Nous considérons aujourd'hui que nos actions ont un impact majeur sur :

### L'accélération de l'insertion professionnelle

Les personnes ayant suivi notre programme d'accompagnement durant leur procédure de demande d'asile accèdent à un emploi ou une formation professionnelle dans un délai significativement plus court que la moyenne des réfugié.e.s.

Selon l'enquête Elipa 2 réalisée sur un échantillon de personnes réfugiées en France en 2019 : "un an après l'obtention de leur titre de séjour, 42% des réfugié.e.s sont en emploi, 22% au chômage, 19% en situation d'inactivité hors études et 17% en études."

Nous constatons que parmi nos bénéficiaires ces chiffres sont bien supérieurs. **Les personnes que nous avons accompagnées pendant la demande d'asile et qui sont reconnues réfugiées sont dans plus de 90% des cas en emploi, en formation professionnelle ou en étude dans l'année qui suit l'obtention de leur titre de séjour.**

### L'amélioration de la santé mentale

Dès les premières semaines de participation à nos activités, nous pouvons constater chez certains participant.e.s ayant des troubles psychologiques, une amélioration de leur état. La création de lien social par des échanges bienveillants, la considération et la proposition d'un accompagnement renforçant l'autonomie, la prise de confiance et la mise en action entraîne dans de nombreux cas **un changement d'état d'esprit significatif.**

Le travail en **coopération avec des psychologues** intervenant dans des structures dédiées à l'accueil et la prise en charge psychologique de ce public vient corroborer ces constatations.

Convaincus de l'intérêt d'effectuer une mesure d'impact plus précise à ce sujet, nous travaillons actuellement avec des spécialistes à la **mise en place d'une évaluation psychologique tout au long du parcours pour déterminer précisément l'évolution de la santé mentale de nos participant.e.s.**

### L'engagement et la sensibilisation de la société

**Avec plus de 150 bénévoles engagé.e.s depuis la création de l'association dans diverses actions auprès du public, nous constatons au sein de la société française un réel désir de consacrer de son temps à des actions de solidarité envers les personnes exilées.**

Les missions bénévoles que nous proposons sont un moyen d'action concret pour des personnes plutôt éloignées du public accompagné et permettent de prendre conscience des réalités vécues par ces personnes.

Nous accordons une grande importance à ce que les nouveaux membres de l'association bénéficient d'une formation leur permettant de mieux comprendre les conditions d'accueil et des difficultés rencontrées par les personnes exilées.

# Notre équipe & notre communauté

## Le Bureau de l'association

- **Basile Archambault** : *Co-fondateur Président, secrétaire*
- **Guillaume Lasnier** : *Trésorier*

## L'équipe salariée

- **Elise Auriol-Desmulier** : *Coordinatrice des programmes*
- **Maxime Ferrer** : *Co-fondateur, responsable de l'accompagnement, chargé de partenariats*
- **Bruno Tesan** : *Co-fondateur, Directeur*

## Les Services Civiques / Stagiaires

L'équipe permanente est soutenue dans la mise en œuvre du programme par des volontaires en service civique. Les missions proposées sont d'une durée de 6 mois. Les volontaires agissent directement auprès du public en tant qu'animatrice.s du parcours d'accompagnement et aident à la coordination des bénévoles engagé.e.s sur les différentes actions. Cet engagement volontaire de 6 mois nous permet de sensibiliser la société d'accueil sur les thématiques de l'asile, de l'accueil et des migrations.



## La communauté des bénévoles

- Les bénévoles de l'association représentent un appui indispensable à la mise en œuvre des différentes actions proposées par l'association. Chaque année, 50 bénévoles s'engagent auprès de notre public pour les accompagner dans l'apprentissage de la langue française, la découverte des outils numériques, la construction d'un projet professionnel et sa mise en œuvre.
- Tous les bénévoles sont systématiquement formés.



➤ Polaris<sup>14</sup> souhaite devenir un acteur majeur dans la mise en œuvre d'actions favorisant un accueil et une intégration digne et efficace. L'accompagnement socioprofessionnel des personnes en demande d'asile doit devenir la norme dans les prochaines années afin de respecter nos engagements européens et internationaux en matière de politique

d'accueil. L'essaimage de notre projet vise à multiplier notre impact en étant en capacité d'accompagner toujours plus de personnes exilées. ➤



## ↳ Notre plaidoyer



Le dernier rapport des Nations Unies montre une augmentation significative des déplacements de population dans le monde entier\*.

En 2023, 110 millions de personnes ont été déplacées de force. En 2050, la Banque Mondiale prévoit 216 millions de personnes déplacées dans les pays en développement. Ces phénomènes migratoires vont

augmenter dans les prochaines décennies. Les enjeux sont importants et questionnent nos sociétés sur leur capacité à accueillir et intégrer dignement les personnes fuyant les persécutions. Les thématiques sont nombreuses et complexes et nous imposent un travail de fond pour répondre aux enjeux de l'accueil et de l'intégration.

À l'échelle nationale, un nouveau projet de loi "Asile Immigration" porté par le gouvernement devrait voir le jour durant la période 2023-2024. Notre travail de plaidoyer apporte des solutions permettant un accueil digne et efficace des personnes exilées en France. Nous concentrons notre travail sur la partie Asile du projet de loi, notre objectif est inchangé, nous souhaitons rendre effectif l'accès à l'emploi dès la demande d'asile. Le travail, le retour à l'emploi représente l'un des plus importants facteurs d'intégration dans notre pays. Il est nécessaire d'agir sur l'employabilité des personnes nouvellement arrivées sur le territoire le plus rapidement possible pour fluidifier et accélérer le retour à l'emploi et faciliter l'autonomie des personnes qui resteront sur le territoire.

*\*Rapport «tendances mondiales» UNHCR*

## ↳ Nos axes de développement (3-5 ans)

### LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉLIORATION DU PARCOURS

Nous souhaitons augmenter l'impact de notre parcours à travers **la professionnalisation de notre pôle linguistique** et **la multiplication des partenariats avec les acteurs de l'emploi/formation.**

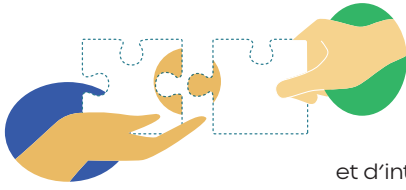
### L'ESSAIMAGE EN RÉGION

Dans le cadre des politiques publiques de répartition de l'accueil des personnes exilées sur le territoire français, nous souhaitons **développer nos actions en région** et **répondre aux besoins locaux.**

### LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER

Nous souhaitons contribuer à **l'amélioration des politiques publiques** à travers des mobilisations inter-associatives et la réalisation d'études pour mesurer l'impact de nos actions. **La sensibilisation de la société d'accueil** sur les thématiques migratoires est nécessaire pour faire évoluer le regard sur les personnes exilées.

# Nos partenariats opérationnels & financiers



Polaris<sup>14</sup> s'inscrit dans un écosystème riche et varié d'acteurs agissant pour l'accueil et l'intégration des personnes exilées. Nous travaillons avec des associations, des institutions, des entreprises et la société civile pour améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des personnes exilées. La collaboration des organisations est indispensable pour mettre en œuvre les actions permettant de répondre aux différents enjeux.

## 1 • Partenaires opérationnels

Centres d'hébergements pour demandeurs d'asile



## 2 • Associations

agissant auprès des demandeurs d'asile



### 3 • Acteurs de l'insertion pro

Centres de formations, entreprises d'insertions



### 4 • Financeurs publics / privés





Polaris<sup>14</sup>

24, quai d'Austerlitz - 75013 PARIS • [www.polaris14-asso.org](http://www.polaris14-asso.org)  
[contact@polaris14-asso.org](mailto:contact@polaris14-asso.org)

